Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 12 (1867)

Heft: 6

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

VARIÉTÉ. — L'on nous communique sur l'armement et l'équipement du soldat prussien l'extrait suivant d'un mémoire sur la tactique de l'armée prussienne et ses manœuvres en 1783, par le baron de Diesbach, lieutenant-colonel du régiment suisse de son nom.

« Le soldat prussien est on ne peut mieux armé; les suils et les platines sont faits avec un soin insini; les changements que l'on a saits sont reconnus pour très avantageux. Tels sont les baguettes cylindriques et les culasses coupées en biseau, ce qui fait que l'on n'est pas obligé d'amorcer. La poudre passe du canon dans le bassinet; cette poudre est aussi fine que celle de chasse. Le soldat tire aisément six coups par minute (nous ne pouvons en tirer que trois avec nos armes). L'on a donné depuis peu des couvre-batteries qui s'attachent sur la platine, ce qui fait que la pluie ne peut pas mouiller la batterie; on tire aisément avec cette machine. Le canon est aussi garni d'un cuir jusques vers le milieu, asin qu'en s'échaussant le soldat puisse le tenir dans la main sans se brûler. Les suils sont garnis en cuivre; les courroies de suils sont à boucles et laquées en rouge; elles sont saites de manière que l'on peut passer le suil en bandoulière. La plupart des bois de suils sont vernissés en noir ou en jaune. Les bayonnettes sont comme celles de l'infanterie française. Les gibernes et la bussileterie sont très belles. Chaque giberne peut contenir 60 cartouches. Les ceintures sont à boucles.

Le soldat prussien est aussi armé d'un petit sabre qui n'est ni incommode ni utile, mais le Roi craint si fort les changements qu'il a laissé subsister une infinité de choses qu'on verrait réformer avec plaisir. »

Les officiers ci-après nommés ayant demandé leur démission de l'état-major fédéral, le Conseil fédéral, en date du 6 février 1867, la leur a accordée avec remerciments pour les services qu'ils ont rendus.

A. ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

MM. * Dufour, Guillaume-Henri, à Genève, général.

* Funk, Alexandre, à Nidau, colonel.

- * Barman, Louis-Marie-Gaspard, à St-Maurice (Valais), colonel.
- * Letter, François-Joseph-Michel, à Zug, colonel,
- * Mollet, Jean, à Bellach (Soleure), lieutenant-colonel.
- * Meyer, Emanuel, à Hérisau, lieutenant-colonel.

B. ÉTAT-MAJOR DU GÉNIE.

M. Kussmaul, Frédéric, à Bâle, capitaine.

C. ÉTAT-MAJOR DE L'ARTILLERIE.

M. * Wehrli, Jean-Henri, à Zurich, colonel.

D. ÉTAT-MAJOR JUDICIAIRE.

MM. * Matthys, André, à Berne, lieutenant-colonel. Hoffmann, Charles-Jaques, à St-Gall, capitaine. Könz, Jaques-Ulric, à Guarda (Grisons), capitaine.

* de Palézieux dit Falconnet, Jean-François-Philippe, à La Tour-de-Peilz (Vaud), capitaine.

E. ÉTAT-MAJOR DU COMMISSARIAT.

MM. Müller, Jean-Jaques, à Berne, lieutenant-colonel. Zollinger, à Zurich, id. Bernouilli, Guillaume, à Bâle, major.

MM. Langmesser, David, à Bâle, capitaine.
Schoch, Alphonse, à Berthoud, capitaine.
Meusel, L.-E, Marc, à Genève, capitaine.
Hänni, Charles-Guillaume, de Kienersrütti (Berne), à Paris, sous-lieutenant.
Zyro, François-Robert, à Thoune, sous-lieutenant.

F. ÉTAT-MAJOR SANITAIRE.

1. Personnel sanitaire.

MM. * Loliger, Jean-Jaques, à Arlesheim (Bàle-Campagne), major.
* Roulet, Philippe-Maximin, au Locle, capitaine.
Amsler, Charles, à Wildegg (Argovie), capitaine.
Suppiger, Jaques, à Triengen (Lucerne), capitaine.
Rheiner, J.-J.-Germain, à St-Gall, capitaine.
Stokmann, Merchior, à Sarnen, capitaine.
Pongelli, Giuseppe, à Rivera (Tessin), 1er sous-lieutenant.

2. Commissaires d'ambulance.

Heusler, William, à Bâle, Ier sous-lieutenant. Binz, Emile, à Bâle, id.

Grosjean, H.-E., à Genève, id.

Note. Les officiers désignés par * conservent, à teneur de l'art. 36 de l'organisation militaire fédérale, les prérogatives d'honneur de leur grade, parce qu'ils se retirent de l'état-major fédéral après avoir atteint l'âge de 50 ans révolus.

Dans notre prochain numéro nous donnerons en supplément à part la liste complète des nominations et promotions, auxquelles le Conseil fédéral a procédé dans sa séance du 45 mars. Nous mentionnerons, en attendant, qu'il a été nommé 43 colonels fédéraux, à savoir : MM. Pfyffer, Bruderer, Bell, Lecomte, Zehnder, Rothpletz, Tronchin et Wydler, à l'état-major général; Schumacher et Siegfried, à l'état-major du génie; Girard et Pestalozzi, à l'état-major d'artillerie; Stämpfli, à l'état-major du commissariat.

On lit dans la Feuille fédérale qu'en date « du 27 février 1867 M. le colonel fédéral Hans Herzog, à Aarau, inspecteur d'artillerie, a été désigné par le Conseil fédéral pour commander le rassemblement de troupes de cette année. Le Département militaire a été en même temps autorisé à former en deux divisions les troupes appelées au rassemblement, à prendre les autres mesures nécessaires et à présenter au Conseil fédéral les propositions concernant ces manœuvres. »

L'annuaire militaire de 1866 compte dix-neuf colonels fédéraux n'ayant pas encore été appelés à des commandements de rassemblement et ayant rang d'ancienneté sur M. Herzog. On ignore ce qui a pu valoir une telle faveur à l'élu, qui n'a jamais commandé d'infanterie.

Le nouveau Règlement de service pour l'armée fédérale, remplaçant les divers débris du Règlement général de 1846, vient enfin de paraître en allemand et en français

Il comprend 567 articles, répartis en trois parties: 1° Service intérieur, avec 4 appendices (y compris la récapitulation des attributions des divers grades, imprimée à part); 2° Service de garde; 5° Service de campagne. Cette dernière

partie se subdivise en cinq sections, traitant des avant-postes, du service de sûreté en marche, des patrouilles, des marches, des bivouacs, camps et cantonnements. Le tout forme un volume de 300 pages et 30 tableaux.

L'édition allemande a été imprimée à Aarau sous la surveillance de M. le colonel Schwartz; la traduction française à Lausanne, par les soins de M. le colonel fé-

déral Lecomte.

Berne. — Le Conseil d'Etat a fait les nominations suivantes :

GÉNIE.

MM. Blaser, Edouard, de Langnau, à Bâle, comme capitaine; Luginbühl, Jean-Frédéric, à Aeschi, sous-lieutenant; Buss, Albert, à Biel, 1er sous-lieutenant.

CAVALERIE.

MM. Anneler, Samuel, à Thoune, capitaine; Tschanen, Frédéric, à Murzelen, lieut. CARABINIERS.

MM. Anderes, Frédéric, à Berne, capitaine; Zyro, Charles-Samuel, à Thoune, lieutenant; Demme-Kurt, Eugène, à Berne, 1er sous-lieutenant; Müller, Arnold, à Herzogenbuchsee, 1er sous-lieutenant.

INFANTERIE.

Au grade de capitaine, MM. Mærker, Gottlieb, à Berne, bataillon nº 1; Rühl, Charles, à Berne, bataillon nº 16; Minder, Jean, à Huttvyl, bataillon nº 37; Stettler, Charles-L.-F.-Edouard, à Kæniz, bataillon nº 55; Moser, Frédéric, à Berne, bataillon nº 55; Weber, Jean-Bernard, à Berne, bataillon nº 55; Ritter, Edouard, à Nennigkofen, bataillon nº 58; Huguenin, Jules-Edouard, à Neuveville, bataillon nº 58; Harnisch, Jean, à Schwarzenbourg, bataillon nº 58; Gaillet, Henri-Louis, à Bienne, bataillon nº 62; Gerspacher, Adolphe, à Délémont, bataillon nº 69.

Au grade de lieutenant, MM. Wiedmer, Auguste, à Sumiswald, bataillon no 37; Platel, Daniel-Louis, à Berne, bataillon no 55; Walthard, Louis-Rodolphe, à Berne, bataillon no 55; von Bonstetten, Auguste, à Berne, bataillon no 55; Niehans, Jean-Ernest, à Berne, bataillon no 55; Daehler, Jean-Charles, à Seftigen, bataillon no 58; Kohli, Jean, à Berne, bataillon no 58; Zbinden, Christian, à Guggisberg, bataillon no 58; Donzé, Charles-Gustave, de Breuleux, à Bàle, bataillon no 62; Vuagneux, Claude, à Sonvilliers, quartier-maître du bataillon no 62; Huguelet, Joseph, à Boncourt, quartier-maître du bataillon no 69; Weber, Jean, à Attyswyl, bataillon no 92, R; Rutschi, Jean-Ulrich, à Heimiswyl, bataillon no 92, R.

Au grade de 1er sous-lieutenant, MM. Spring, Rodolphe, à Thoune, bataillon no 16; Brunner, Jean, à Thoune, quartier-maître du bataillon no 16; Erb, Frédéric, à Ræthenbach, bataillon no 30; Gaudard, H.-Ferd.-Frédéric, à Berne, bataillon no 55; Ehrsam, Jacob, à Bannwyl, bataillon no 55; Denner, François-Auguste, à Biel, bataillon no 55; Kænig, Rodolphe-Edouard, à Berne, bataillon no 55; Gaschen, Charles-Gottlieb, à Berne, bataillon no 58; Messmer, Gottlieb-Adolphe, à Berne, bataillon no 58; Wehren, Jean-B., à Zweisimmen, bataillon no 58; Saisselin, Henri-Louis, à La Hutte, bataillon 62; Barthoulot, Ph.-Alphonse, à Belfonds, bataillon no 69; Staub, Jean-Ulrich, à Berthoud, bataillon no 92, R; Egger, Jean, à Arwangen, bataillon no 92.

Médecins de bataillon: MM. Kaiser, Joseph, de Delsberg, à Tramelan; Brêchet, Joseph, de Movelier, à Sonvillier; Kaufmann, Charles, à Thoune; Ziegler, Adolphe, à Berne.

Médecins: MM. Salchli, Edouard, à Aarberg, batterie n° 2; Marti, Adolphe, de Rapperschwyl, à Berne, batterie n° 11; Howald, Rodolphe, de Herzogenbuchsee, à Berthoud, compagnie de pontonniers n° 5; Rau, Charles, de Berne, à Zweisimmen, batterie n° 5.

Neuchâtel. — Dans sa séance du 22 février 1867, le Conseil d'Etat a nommé le citoyen Pierre Yulmi, capitaine, aux fonctions d'instructeur-chef des milices.

Dans sa séance du 2 mars 1867, le Conseil d'Etat a fait les promotions suivantes:

- a) Artillerie. Au grade de lieutenant, M. Humbert, Fritz, à la Chaux-de-Fonds; au grade de 1er sous-lieutenant, M. Terrisse, Edouard, à Neuchâtel.
 - b) CARABINIERS. Au grade de capitaine, M. Favre, Louis-Edouard, au Locle;

au grade de lieutenant, M. Bertholet, Fritz, aux Ponts; au grade de 1er souslieutenant, M. Veuve, Louis, et M. Vuille, Paul-Auguste, à la Chaux-de-Fonds; au grade de 2me sous-lieutenant, M. Soguel, Jules-Henri, à la Chaux-de-Fonds, et

M. Rychner, Charles, au Locle.

c) Infanterie. — Au grade de lieutenant, M. Chevalley, Henri-Emile, à Serrières, et M. Beurret, Adrien, à la Chaux-de-Fonds; au grade de 1er sous-lieutenant, MM. Rey, Jean-François-Louis, à Fleurier; Debrot, Paul-César, au Locle; Piaget, Jules, à Neuchâtel; au grade de 2me sous-lieutenant, MM. Dubois, Charles, au Locle; Thorens, James-François-Louis, à St-Blaise; Tripet, Ernest, à St-Martin; Sandoz, Constant, à Dombresson; Junod, Jean, Michelin, Jules-Paul, et Dubois, Carres Láce, à la Charme de Fonds. Dubois, George-Léon, à la Chaux-de-Fonds.

Le public n'aura peut-être pas oublié le comité fondé vers la fin de 1865 en faveur des nègres affranchis des Etats-Unis, car il a répondu généreusement à ses appels. Une somme d'environ 15,000 fr. a été recueillie presque exclusivement dans le canton de Vaud et expédiée à deux sociétés américaines. En tenant compte de ce qui avait déjà été fait par l'intermédiaire de la Société du sou par semaine, il y a lieu de se féliciter et de rendre grâces à Dieu de la générosité avec laquelle il a été répondu à cet appel.

Le comîté considère aujourd'hui son œuvre comme terminée et il vient faire connaître aux donateurs l'emploi qui a été fait de leur argent. Nous remercions le public de l'intérêt qu'il a témoigné pour cette entreprise philanthropique, ainsi que les nombreux receveurs qui ont bien voulu nous prêter leur concours. Nous exprimons également notre reconnaissance à tous les organes de la presse qui ont mis

beaucoup de bienveillance à insérer gratis nos avis et nos appels.

C'est pour ne pas abuser de cette complaisance des journaux que nous nous décidons à rendre des comptes fort sommaires. Toutefois les détails et pièces justificatives se trouvent chez M. le banquier Clavel, notre trésorier, à la disposition de tous ceux qui voudraient en prendre connaissance.

RECETTES. — Par l'intermédiaire de nos 75 receveurs	fr.	10,892	45
Reçu de diverses personnes		2,567	70
Id. du Volksbote de Bâle	Ø	366	_
Id. de la Société du sou par semaine	D	980	66
	Fr.	14,806	81
DÉPENSES. — Frais d'impression, de port et autres	fr.	405	97
Cinq envois faits à la Société américaine nationale et à la Société			
américaine missionnaire pour les affranchis	»	14,400	84
	Fr.	14,806	81

Nous avons expédié de plus 1000 fr. pour la Société de colonisation nègre à Liberia, suivant le vœu du donateur, et deux caisses contenant 1105 pièces de vêtements pour hommes, femmes et enfants. — Lausanne, 15 février 1867.

> Au nom du Comité vaudois pour venir en aide aux esclaves affranchis, A. Scholl, président. J.-F. ASTIÉ, secrétaire.

AVIS.

A VENDRE un cheval de selle, race barbe, manteau noir, bien dressé, excellent trotteur. S'adresser à M. le colonel Lecomte, à Lausanne.

L'intérêt des actions de la Société de la Revue militaire suisse pour l'exercice 1866 sera payé dans les bureaux du Journal, imprimerie Pache, Cité, des le 31 courant, sur la présentation des coupons. Nous rappelons que les coupons nos 70, 71, 72, 73, 99, 106 et 108 pour l'exercice 1865 n'ont pas encore été présentés à l'encaissement. L'Administration de la Revue militaire suisse.